Communiqué de presse

Le Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Crèche Frimousse (SIGCF),
les communes de Tomblaine, Saint-Max et Essey-lès-Nancy
ont confié à meurthe & moselle HABITAT
la réalisation d'un ensemble immobilier comprenant 15 logements locatifs et une crèche.

Mathieu KLEIN, Président de meurthe & moselle HABITAT,
Hervé FERON, Maire de Tomblaine,
Laurent SANTOS, Président du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Crèche Frimousse (SIGCF),
Eric PENSALFINI, Maire de Saint-Max, Vice-Président du Grand Nancy, Conseiller départemental
et Michel BREUILLE, Maire d'Essey-lès-Nancy

ont le plaisir de vous convier à la pose de la première pierre de cet ensemble immobilier
constitué de la résidence Le Diapason et de la nouvelle crèche Frimousse

le vendredi 7 septembre 2018 à 18h30
au 15, rue Jean-Moulin à Tomblaine

La crèche occupera le rez-de-chaussée du bâtiment avec une capacité de 85 lits.
Les logements seront répartis sur les 2 étages avec un accès par ascenseur.

La partie résidentielle sera prédestinée aux personnes âgées. Elle sera constituée de 7 appartements T2 et 8 T3, spacieux, bénéficiant de larges terrasses.

La crèche, reconstruite devant les locaux de l'ancienne, se développera sur l'arrière pour installer les enfants et les espaces qui leur seront dédiés vers le jardin de 500 m², protégés des nuisances de la rue.

Livraison prévue au 4ème trimestre 2019, opération certifiée NF Habitat HQE - Label RT 2012 (-10%)
Maitres d'ouvrages : mmH, SIGCF
Maitrise d'œuvre : DEMATHIEU BARD (mandataire du groupement), KL Architectes ; INGEROP